

..Flash info.. Flash info..

Le 20.09.2022

la négociation sur les salaires reprend

Dans le cadre de la Réunion Paritaire Nationale du 06 septembre 2022, l'UCANSS a proposé aux organisations syndicales une augmentation de la valeur du point de 3,5 % avec effet au 1^{er} octobre 2022.

Souhaitez-vous que F.O. signe en l'état cette proposition ? Merci de vous exprimer auprès de vos élus. Dans un souci de démocratie et à la majorité des souhaits exprimés, FO s'appuiera sur votre avis qui est primordial.

Lors de cette réunion, F.O. demandera une réévaluation de cette proposition et une date d'application au 1^{er} juillet 2022 à l'instar des 3 fonctions publiques. En effet, les 3,5 % ne prennent pas en compte les augmentations des produits alimentaires, les prix du carburant, de l'électricité, du gaz et du fioul qui n'ont jamais été aussi hauts.

Par exemple, pour un nouvel embauché niveau 3, cela représente une augmentation de **54,11 € bruts par mois.**

Afin d'évaluer votre propre augmentation et avec une revalorisation de 3,5 %, la nouvelle valeur du point sera de : 7,49694 €.

L'inflation sévit depuis des mois et toutes les prévisions annoncent qu'elle va perdurer à des niveaux élevés jusqu'au 1^{er} trimestre 2023 au moins.

Pour tous les collègues de la Sécurité Sociale exaspérés par la perte du pouvoir d'achat, il y a urgence : **le ministère de tutelle doit changer ses plans !!!**

Il faut une véritable négociation sur :

- **Une réelle augmentation de la valeur du point et une date d'effet qui prenne en compte l'inflation mais aussi**
- **l'augmentation de l'indemnité télétravail et la réouverture des négociations sur la classification.**

Nous reviendrons vers vous après le **20 septembre 2022** (date de la Réunion Paritaire Nationale de la dernière chance) pour connaître les suites que vous souhaiteriez donner aux ultimes propositions qui seront faites par l'UCANSS.

Les élu(e)s Force Ouvrière

Notre syndicat est à votre écoute, contactez vos élus

CSE : Fabienne FORT 2819008 – Gilles GROUSSET 2809710 - Pierre-Yves HERVET 2809309 – Sandrine MORENO 2809485

- Ali MAKRANI 2809484 - Sophie CWICK 2809448 - Jean-Pierre BARTOLI 2809286

Déléguée syndicale F.O.F.E.C. : Fabienne FORT - **Délégué syndical S.N.F.O.C.O.S. :** Jean-Pierre BARTOLI